

Arrondissement de Senlis  
Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Tél. 03.44.54.20.55  
contact@mairiedebaron.fr

**Séance du Conseil municipal du mardi 7 avril 2026**



<p><i>Convocation envoyée le 30/03/2026</i></p> <hr/> <p><i>Nombre de conseillers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en exercice : 15</li> <li>- présents : 14</li> <li>- votants : 15</li> </ul> <p><b>Quorum : 08</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le mardi sept avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de Baron, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Di Pizio Laurent, maire.</p> <p><u>Présents</u> : M. <b>Di Pizio</b> Laurent, maire – <b>Bocquillon</b> Julien, 1<sup>er</sup> adjoint – Mme <b>Poguet</b> Laetitia, 2<sup>ème</sup> adjointe - M. <b>Auditeau</b> Jean-Éric, 3<sup>ème</sup> adjoint – Mme <b>Thebault</b> Colette - Mme <b>Uda</b> Annick – M. <b>Legembre</b> Fabrice – M. <b>Heurtaux</b> Patrick – Mme <b>Rosiers</b> Catherine - M. <b>Dourlen</b> Frédéric – M. <b>Miroux</b> Jérôme – Mme de la <b>Bédoyère</b> Clotilde, M. <b>Desfontaines</b> Teddy – Mme <b>De Smet</b> Clémentine.</p> <p><u>Absente</u> : Mme <b>Monget</b> Vanessa (excusée et représentée par Mme Poguet Laetitia).</p> <p><u>A été élue secrétaire de séance</u> : Mme Uda Annick.</p>
---	---

**Liste des délibérations examinées**

N° et objet de la délibération	Vote
<b>2026.16</b> - Détermination du nombre de membres du Centre Communal d'Action (CCAS).	Délibération adoptée à l'unanimité.
<b>2026.17</b> - Election des membres du Centre Communal d'Action (CCAS).	Délibération adoptée à l'unanimité.
<b>2026.18</b> - Election de la commission d'appel d'offres.	Délibération adoptée à l'unanimité.
<b>2026.19</b> - Élection d'une commission de délégation de service public.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.20</b> - Désignation des élus au sein des commissions communales consultatives.	Délibération adoptée à l'unanimité.
<b>2026.21</b> - Commission de contrôle des listes électorales.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.22</b> - Désignation des représentants de la collectivité auprès du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.23</b> - Désignation des délégués appelés à siéger au sein de l'Association Départementale pour l'Informatisation des Collectivités de l'Oise (ADICO).	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.24</b> - Désignation des délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Oise Très haut Débit.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.25</b> - Désignation d'un représentant de la commune auprès du Centre socioculturel Les Portes du Valois de Nanteuil-le-Haudouin.	Délibération adoptée à l'unanimité

<b>2026.26</b> - Désignation d'un représentant de la commune auprès du Collège de Nanteuil-le-Haudouin.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.27</b> - Désignation d'un correspondant défense.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.28</b> - Désignation d'un correspondant incendie et secours.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.29</b> - Délégations accordées au maire par le conseil municipal.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.30</b> - Signature d'un contrat pour l'entretien des espaces verts communaux.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.31</b> - Fixation du montant du loyer du futur local professionnel situé à l'étage de l'ancien presbytère.	Délibération adoptée à l'unanimité
<b>2026.32</b> - Désignation d'un délégataire parmi les élus pour statuer sur la déclaration préalable de travaux de M. Laurent DI PIZIO.	Délibération adoptée à l'unanimité

Baron, le 9 avril 2026

<p>Le Maire,</p>  <p>Laurent Di Pizio</p>	<p>La secrétaire de séance</p>  <p>Annick. Uda</p>
--	---